

CAI EA 5  
C18 F  
130476  
C-2 REF

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 41  
(Hebdomadaire)

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES

le 13 octobre 1976

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

M. Jamieson s'adresse à l'Assemblée générale des Nations Unies .....	1
Visite du premier ministre au Japon .....	2
Renaissance du patrimoine acadien..	3
Subventions pour les échanges culturels (1977-1978) .....	3
Les célèbres créations Emmett à Ottawa .....	3
Expérience pédagogique: des cours dans la nature .....	4
Monument et site historiques .....	4
La Bernache du Canada ou outarde..	5
Les escargots font des dégâts à Montréal .....	6

## M. Jamieson s'adresse à l'Assemblée générale des Nations Unies

Parmi les questions abordées par M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans le discours qu'il a adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 29 septembre, il faut noter celles de la position du Canada en tant que nation chargée d'assurer le maintien de la paix à Chypre, du droit d'Israël à être membre de l'Assemblée générale des Nations Unies, d'un changement institutionnel, de la paix et de la sécurité mondiales, du terrorisme, du désarmement et du droit de la mer.

### Question de Chypre

Dans ce discours – le premier qu'il ait prononcé depuis sa nomination au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures (15 septembre) – M. Jamieson a fait remarquer que le coût du maintien des Forces des Nations Unies à Chypre dépassait de 40 millions de dollars le total des contributions recueillies à cette fin et que, pour les six premiers mois de l'année, une douzaine de pays membres seulement avaient versé leur quote-part au compte spécial des fonds destinés à assurer le maintien de la paix à Chypre. Ces faits l'ont amené à faire la déclaration suivante: "Je ne peux que conclure, monsieur le Président, que notre gouvernement devra remettre en question la présence des militaires canadiens à Chypre si l'on ne progresse pas bientôt vers un règlement du conflit."

Lors d'une conférence de presse qui eut lieu peu après, le ministre devait ajouter que la décision de son gouvernement dépendrait de la solidarité dont on ferait preuve, sur le plan financier, à propos de cette question.

### Droit d'Israël à faire partie des Nations Unies

M. Jamieson devait aussi déclarer que, selon le gouvernement canadien, la qualité de membre des Nations Unies, une fois acquise par une nation, ne doit pas être remise en cause: "Nous considérons qu'il serait dangereux de recommander l'expulsion d'un membre pour violation des principes de la Charte,

à moins qu'il n'y ait unanimité de l'ensemble des membres... Ainsi, on menace, de temps à autre, d'enlever à Israël le droit de participer à l'Assemblée générale. Le Canada s'opposerait à une telle mesure. Priver des membres de leur droit de siéger à l'Assemblée générale pour des motifs que ne reconnaît pas la Charte enlève toute crédibilité à cette assemblée. Nous sommes ici pour débattre les problèmes, non pour les éliminer."

### Changement institutionnel

"Par principe, le Canada continuera d'accorder entièrement son appui à tous les organismes des Nations Unies dont il fait partie. Nous trouverions regrettable toute tendance à boycotter les institutions des Nations Unies ou à réduire unilatéralement les quotes-parts devant être versées au bénéfice de leurs organismes, même au cas où certaines initiatives de ces organismes seraient considérées par certains états comme préjudiciables ou irrégulières. Néanmoins, nous croyons qu'il est imprudent de pousser l'Assemblée à voter sur des résolutions qui la divisent profondément. Par exemple, nous déplorons que, dans une campagne contre la discrimination raciale, campagne suscitée par une entente quasi-générale, on ait associé le sionisme au racisme, causant ainsi une profonde dissension. Si l'on persiste à associer ces deux réalités, notre gouvernement ne participera pas à la conférence sur la discrimination raciale prévue pour 1978."

### Paix et sécurité

A propos de l'Afrique australe, M. Jamieson a rendu hommage "à la patiente diplomatie du secrétaire d'État américain"; il s'est félicité du "changement d'état d'esprit que ses efforts semblent avoir suscité à Prétoria et Salisbury"... Il a ajouté que "le gouvernement canadien était persuadé qu'il n'y aurait pas de paix en Afrique si la Namibie et la Rhodésie n'accédaient pas rapidement à l'indépendance selon la règle de la majorité.